



Baisse importante de la récolte des blés

Avec une quantité inférieure de 6 % à la moyenne quinquennale, la production de blé tendre 2013 recule de 100 000 tonnes par rapport à l'excellente année 2012. La production de blé dur fléchit de 42 %, celle des colzas, de 43 %. Pour les orges, les résultats sont satisfaisants mais la qualité est variable. Par rapport à la moyenne 2008-2012, le département enregistre des pertes, en cultures de printemps, notamment en tournesol et en maïs avec des rendements plus faibles de 5 q/ha.

La mise en place très tardive des melons pénalise les producteurs.

Les livraisons du lait de chèvre et de vache continuent de baisser malgré une augmentation des prix. Les cours des animaux ont été soutenus.

En 2013, les surfaces des cultures d'hiver ont régressé en Deux-Sèvres (- 11 500 ha) par rapport à 2012 du fait des mauvaises conditions météorologiques lors de leur implantation. En particulier le colza a perdu 32 %. Le développement des cultures a été freiné par le froid et l'humidité. Les résultats reflètent ces difficultés, les rendements sont, pour la majorité des cultures, inférieurs à la moyenne quinquennale, la qualité est souvent moyenne, voire médiocre, notamment pour le blé dur. Seules les orges ont obtenu de bons rendements malgré le manque de rayonnement avec 60 q/ha contre 58 q/ha en moyenne sur la période 2008-2012 (67 q/ha en 2012, année exceptionnelle), mais leur qualité n'est pas au rendez-vous.

Les cultures de printemps ont bénéficié du report des surfaces. Mais leur développement a été également contrarié par la persistance du froid et de la pluie.

Rendements du tournesol en net retrait

Si la production de tournesol a été supérieure à celle de 2012, c'est grâce à une augmentation importante des surfaces, car le rendement (18 q/ha) est l'un des plus mauvais qu'ait connu le département (comme en 1990).

Les surfaces en maïs n'ont jamais été aussi élevées en Deux-Sèvres, 1 000 ha de plus que l'année record 2001. Elles gagnent 6 825 ha par rapport à 2012. Avec

des rendements également supérieurs à ceux de 2012, la production de maïs grain atteint presque celle de 2002.

Fourrages : du volume

Comme en 2012, la production fourragère des prairies a été abondante suite à la pluviométrie excessive du printemps et de la douceur de l'automne. Les productions ont dépassé les références, même si ponctuellement des parcelles situées dans le bocage deux-sévrien ont pu souffrir du déficit hydrique du mois d'août. Des stocks ont pu être constitués permettant aux éleveurs de faire face à l'hiver 2013. Ces bons résultats s'accompagnent, néanmoins, d'une qualité médiocre.

Melon : marché morose

Les surfaces en melon ont très légèrement diminué. Les rendements enregistrent une hausse de 17 % entre 2013 et 2012 malgré un décalage des plantations dû au froid et à l'humidité. Ce décalage s'est répercuté sur la récolte et sur la commercialisation, ce qui a mis des melonniers dans des situations économiques très difficiles. Les fruits, grâce à un très bon état sanitaire, ont été de bonne qualité, mais l'offre pléthorique conjuguée à une consommation très limitée du fait de la fraîcheur des températures, a contribué à la chute des prix.

La production de colza recule de 43 %

Récolte 2013	Surface (ha)	Rendement (q/ha)		Évolution 2013/2012 (%)	
		2013	moyen 2008 à 2012	Surface	Production
Blé tendre	99 085	64	65	- 4,9	- 16,6
Blé dur	5 690	51	55	- 28,4	- 42,1
Orges	18 300	60	58	+ 23,5	+ 10,6
Maïs grain	34 275	80	85	+ 24,9	+ 28,1
Colza	20 070	30	32	- 31,9	- 43,3
Tournesol	38 600	18	23	+ 24,8	+ 2,1
Pois protéagineux	3 470	37	37	+ 0,3	- 11,7
Maïs fourrage (matière sèche)	32 000	120	109	+ 17,4	+ 34,2
Melon	1 780	164	157	- 2,2	+ 17,1

Source : Agreste - Statistiques agricoles annuelles

Prix du lait en hausse

Malgré les hausses du prix du lait de chèvre, les livraisons ont baissé de 10 % entre 2012 et 2013. Depuis 2011, la filière traverse une crise de production qui s'est traduite par une décapitalisation du troupeau et des cessations d'activité. La baisse du nombre de chèvres entre fin 2012 et fin 2013 s'atténue (- 3 % contre - 6 % entre 2011 et 2012).

Pour la 2^e année consécutive, les cours des animaux se sont maintenus à un bon niveau pour pratiquement toutes les espèces.

Nombre d'exploitations des principales OTEX*	2000	2010
Grandes cultures	1 556	1 739
Viticulture	611	169
Polyculture et polyélevage	1 573	887
Ovins, caprins et autres herbivores	2 208	1 400
Bovins - orientation élevage et viande	1 287	907
Élevage hors sol	1 003	756
Bovins - orientation lait	494	330
Maraîchage et horticulture	73	73
Bovins - lait, élevage et viande combinés	198	99
Cultures fruitières et autres cult. perm.	72	60

* Orientation technico-économique

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010
Ensemble des exploitations

Palmarès national		
	Données 2013	Rang 2013
SAU des exploitations (ha)	447 475	14 ^e
SCOP (*) (ha)	236 670	19 ^e
Céréales (ha)	173 015	18 ^e
Colza (ha)	20 070	29 ^e
Tournesol (ha)	38 600	8 ^e
Melon (**) (ha)	1 780	2 ^e
Chèvres (tête)	158 186	1 ^{er}
Brebis mères (tête)	147 000	8 ^e
Vaches nourrices (tête)	102 643	11 ^e
Vaches laitières (tête)	35 937	34 ^e
Truies mères (tête)	13 600	14 ^e

(*) Surfaces en céréales, oléagineux, protéagineux
(**) y c. surfaces hors département exploitées par les producteurs des Deux-Sèvres

Source : Agreste - Statistique agricole annuelle 2013

Surface moyenne de 72 hectares

Au recensement 2010 en Deux-Sèvres, 8 620 chefs d'exploitation et coexploitants assurent la direction de 6 439 unités de production et apportent 66 % du travail agricole. L'agriculture départementale emploie 12 520 personnes.

Les 6 439 exploitations mettent en valeur une surface moyenne de 72 hectares, alors que les 4 540 moyennes et grandes exploitations entretiennent des unités de 99 hectares en moyenne.

Données de cadrage

Population totale au 01.01.2013 (hab.)	374 151
Pluviométrie en 2013	981 mm
Pluviométrie moyenne (1981-2010)	867 mm
Superficie du département (ha)	603 688
Part de la SAU dans la superficie (%)	75
Taux de boisement (%)	10

Sources : INSEE, Météo France et Agreste - SAA 2012

Premier département caprin

Le département des Deux-Sèvres se caractérise par sa spécialisation en productions animales dont il tire environ la moitié de sa richesse agricole. Il se distingue très nettement des autres départements de la région Poitou-Charentes plus orientés vers les productions végétales ou la viticulture. C'est le premier département caprin français.

En 2013, avec un troupeau caprin de 153 000 femelles, le département des Deux-Sèvres se place au premier rang national et assure 26 % de la collecte française de lait de chèvre à l'industrie. L'élevage bovin, principalement destiné à la viande, est basé sur un troupeau

de 102 650 vaches allaitantes. Cette orientation vers l'élevage a permis aux marchés de Lezay et Parthenay de devenir des lieux de cotation de référence respectivement pour les petits veaux et les animaux de boucherie.

L'élevage ovin, orienté vers la production de viande, compte 147 000 brebis mères en 2013. Il est, comme au niveau national, en constante perte d'effectif depuis 1982.

L'importance des élevages de lapins et de volailles place, en 2008, le département au 2^e rang national pour les lapins et parmi les dix premiers départements producteurs de volailles.

Données de structure	Exploitations		SAU moyenne (ha)	
	2000	2010	2000	2010
Toutes exploitations	9 097	6 439	52	72
dont moyennes ou grandes	5 791	4 536	78	99

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Des produits valorisés sous signe officiel de qualité au 1^{er} août 2012

- Beurre des Deux-Sèvres (AOP)
- Beurre Charentes-Poitou (AOP)
- Chabichou du Poitou (AOP)
- Melon du Haut-Poitou (IGP)
- Vins du Thouarsais (VDQS)
- Anjou (AOP)
- Côteaux de Saumur (AOP)
- Jambon de Bayonne (IGP)
- Agneau du Poitou-Charentes (IGP)
- Viande bovine du Maine-Anjou (AOP)
- Viande bovine de race parthenaise (LR)
- Boeuf du Maine (IGP)
- Oie d'Anjou (IGP)

AOP : Appellation d'Origine Protégée
IGP : Indication Géographique Protégée
LR : Label Rouge
VDQS : Vin Délimité de Qualité Supérieure

Sources : INAO et IRQUA

Pour en savoir plus :

Le bilan agricole 2013 - Agreste Poitou-Charentes - n° 2 - mars 2014
Recensement agricole 2010 en Deux-Sèvres - Agreste Poitou-Charentes - n° 23 - octobre 2011

Agreste : la statistique agricole



© AGRESTE 2014

Prix : 3,00 €

Préfecture de la région Poitou-Charentes
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique
15, rue Arthur Ranc - CS 40537
86020 POITIERS CEDEX
Tél. 05.49.03.11.91 - Fax : 05.49.03.11.12
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr>
<http://draaf.poitou-charentes.agriculture.gouv.fr/statistique-agricole>

Directeur de la publication : Jean-Jacques SAMZUN
Rédactrice : Marie-France MAROT
Composition : SRISE Poitou-Charentes
Impression : SRISE Poitou-Charentes
ISSN : 1282-2205
e-mail : srise.draaf-poitou-charentes@agriculture.gouv.fr